



Lou Liame

Le lien de Saint Pierre

Novembre 2021

N° 12

Éditorial



En famille avec les saints !

Avec la fête de tous les saints, un mois de novembre tout particulier commence pour notre paroisse de Simiane ! Voici, pêle-mêle, le lancement d'une proposition de formation spirituelle « *Bible et CEC* », la journée paroissiale avec bénédiction de la crèche et grand repas partagé et *Marché de Noël*, l'*Opération Cana* exceptionnelle autour du vin, le *Festival Horizon* pour les lycéens, la buvette mensuelle au vide-greniers du village, et déjà la perspective de notre *pèlerinage paroissial à Cotignac* le 4 décembre, parmi tant d'autres initiatives !

A Simiane, vous êtes servis !...

Il y en aura pour tous, et il y aura de la place pour l'aide et la présence de chacun !

Vous le voyez, la paroisse se donne du mal pour nourrir, accompagner et servir la vie de chacun. C'est un investissement en temps, en organisation, en compétences colossal. Votre curé s'y use jusqu'à la corde et y dépense volontiers ses derniers cheveux noirs. Mais cela suppose un engagement et un entrain de chacun de nous tous, pour que nous soyons en vérité la Famille de Dieu à Simiane, et pas seulement des individualités juxtaposées, qui viennent furtivement "consommer" le Bon Dieu à la messe du dimanche, ou consommer une rencontre d'aumônerie et de caté...

Oui, on peut dire que, à Simiane, vous êtes servis. Et cependant, cela ne fait pas tout : nous entendons Jésus qui nous dit : « *Le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon, pour la multitude.* » (Mt 20, 28). Aller à la rencontre de l'autre, tisser des liens et donner de sa personne pour sa paroisse est une nécessité évangélique qui n'est pas en option. C'est la vérité de notre foi, l'intégrité de notre démarche qui se jouent dans cette réponse que nous apportons, -ou pas- à Jésus qui nous demande de ne pas être des disciples de carton-pâte.

Répondons avec enthousiasme et générosité, et voyons où nous pouvons répondre présent. Comme on le dit volontiers ces temps-ci, soyons "pro-actifs" !

Notre paroisse porte particulièrement le projet, sur le long terme, de disposer de nouveau d'une vraie salle paroissiale qui soit propice à cette vie fraternelle. La vente de vin, ou le marché de Noël sont de petites gouttes d'eau précieuses pour envisager ce projet enthousiasmant et ambitieux. Le premier miracle de Jésus s'est fait avec du vin... Le premier miracle pour la paroisse de Simiane se fera avec du vin.

Nous posons cet acte de foi et d'espérance ! C'est une abondance de vie qui sera donnée par Dieu à ceux qui se seront donnés sans compter. Ce sera une pluie de bénédictions que le Seigneur fera pleuvoir sur notre paroisse si nous nous donnons les moyens d'une vie chrétienne plus authentique et fraternelle.

Les saints, chacun avec leur note unique, sont ceux qui savent se retrousser les manches et persévérer dans le bien, au milieu des misères que chacun ne manque pas d'affronter, pour jouer la symphonie du Ciel déjà sur la terre.

Dieu fasse qu'elle s'entende à Simiane !

Votre curé,
Abbé Bastien Romera

Le saviez-vous ? La Toussaint

La Toussaint est une fête catholique, célébrée le 1^{er} novembre, au cours de laquelle l'Église catholique honore tous les saints, connus et inconnus.

Des fêtes honorant tous les martyrs existaient dès le IV^e siècle dans les Églises orientales le dimanche après la Pentecôte. À Rome, au V^e siècle également, une fête en l'honneur des saints et martyrs était déjà célébrée le dimanche après la Pentecôte.

Après la transformation du Panthéon de Rome en sanctuaire, le pape Boniface IV le consacra, le 13 mai 610, sous le nom de l'église Sainte-Marie-et-des-martyrs. Le Souverain Pontife voulait faire mémoire de tous les martyrs chrétiens dont les corps étaient honorés dans ce sanctuaire. La fête de la Toussaint fut alors fêtée le 13 mai, date anniversaire de la dédicace de cette église consacrée aux martyrs.

Suite page 2

Sa célébration au 1^{er} novembre est une spécificité catholique apparue en Occident au VIII^e siècle, lorsque le pape Grégoire III dédicâça un 1^{er} novembre une chapelle de la basilique Saint-Pierre de Rome à tous les saints. Vers 835, le pape Grégoire IV ordonne que cette fête soit célébrée dans toute la chrétienté, et l'empereur Louis le Pieux le suit en instituant la fête de tous les saints sur tout le territoire de l'empire carolingien.

La célébration de Toussaint fut ensuite suivie localement d'un office des morts (d'où la confusion encore courante entre la fête de Toussaint et la "fête des morts"). En 998, les moines de Cluny instituèrent en effet une prière spécifique pour les trépassés le 2 novembre, qui entra dans la liturgie romaine comme *commémoration des fidèles défunts* au XIII^e siècle.

La signification liturgique de la Toussaint peut se résumer ainsi : tous les croyants qui ont été les « amis de Dieu », comme disent les textes anciens, même s'ils n'ont pas laissé leur nom dans quelque œuvre sortant de l'ordinaire, sont à commémorer, car ils appartiennent à cette part de l'Église qui, établie déjà « dans la gloire », se trouve mystérieusement en communion avec le peuple actuellement dans l'histoire.

Cela revient à souligner que les fidèles sont tous appelés à cette sainteté de tous les jours qui consiste à être simplement évangélique. Au lieu d'honorer une personnalité, comme quelqu'un de plus admirable



qu'imitable, la conscience chrétienne reconnaît, dans cette fête, la portée et la valeur des gestes quotidiens, le poids de chaque vie humaine, si cachée soit-elle, l'honneur que mérite le plus humble chrétien.

Des nouvelles des travaux de l'église

Une commission immobilière s'est récemment constituée au sein de la communauté paroissiale afin d'accompagner le Père Bastien dans les différents projets relatifs à l'entretien et l'aménagement des locaux mis à la disposition de la Paroisse.

Cette commission, accompagnée de Monsieur Favreau, économiste diocésain, a récemment été reçue par M. le Maire et ses adjoints afin d'évoquer les travaux de confortement du Presbytère, aux mains des assurances depuis de nombreuses années et qui suscitent beaucoup d'inquiétude chez les Paroissiens. Monsieur Favreau, remercie le M. le Maire pour toutes les actions entreprises, et tient à rappeler que les coûts de remise en état du logement du Prêtre ont été dans leur totalité assurés par notre Paroisse.

Les membres de la commission ont pu constater que les Services de la Mairie traitaient le sujet avec beaucoup d'égard, mais que les positions successives des assurances ralentissaient le dossier. La Mairie s'est récemment entourée d'un bureau d'études spécialisé afin de l'épauler dans ce dossier qui s'avère très technique, et de nouveaux sondages géotechniques ont été menés cet été. Une collaboration de la commission im-

mobilière avec les services de la Mairie a été actée, afin de peser sur l'avancée du dossier face aux assurances et d'être à même de représenter les Paroissiens.

Par ailleurs, quelques annonces concrètes :

- La plus petite des deux cloches de notre église va être réparée dans la première quinzaine de novembre. Cela faisait plusieurs mois que son battant s'était décroché, et même plusieurs décennies qu'elle ne pouvait plus sonner normalement. Nous vous en parlerons davantage après l'intervention de l'entreprise campanaire spécialisée.
- La restauration des deux grands lustres du chœur de l'église est quasiment terminée. Nous espérons les suspendre pour le 28 novembre...
- Les travaux d'isolation et de réfection du plafond de la cage d'escalier qui avait été déposé cet été seront réalisés avant l'hiver. En effet, une partie du plafond du deuxième étage du presbytère s'est écroulé, et une autre devient de plus en plus menaçante. Le plafond de la cage d'escalier, qui a été enlevé il y a quelques mois car il menaçait d'être refait par la mairie avant l'hiver. En effet, outre l'aspect esthétique, les pare-feu risquent encore de tomber et tout le chauffage s'échappe par cette passoire thermique.
- Étude du remplacement de la chaudière de l'église (2022).
- Projet de réfection des peintures de l'église.

Nous remercions chaleureusement la paroissienne qui a conçu un système pour adapter le bénitier à l'entrée de l'église aux préconisations sanitaires. Nous pouvons désormais nous signer avec l'eau bénite sans tremper tous les mains dans la même eau. Les ferronneries qui soutiennent le bénitier de marbre ont été entièrement repeintes pour l'occasion.

Nous tenons également à féliciter et remercions les messieurs qui ont courageusement élagué la haie de laurier-palmes du jardin paroissial. Nous attendons l'intervention promise des services techniques de la mairie pour tomber les importants troncs d'arbres morts depuis longtemps, qui penchent sur la route de Mimet, et l'élagage des acacias de plus en plus envahissants.

Et encore un grand merci au simianais qui a fait don à l'église d'un Sacré Cœur béni par le Père Bastien lors de la messe du 3 octobre.



Opération CANA ! Mobilisation générale !

Vous souhaitez faire un cadeau original pour Noël et qui aide une bonne œuvre ? La paroisse vous propose une **cuvée spéciale Cana** !

Un vin exceptionnel d'un prestigieux domaine viticole bio, l'**Attilon**. Son emplacement en Camargue lui donne une originalité reconnue par les plus éminents spécialistes. Vous pourrez vous procurer un **vin rouge** : *Le A Marselan* de 2020 qui est l'expression d'une sélection commencée à la vigne et poursuivie à la cave, façonnant un vin atypique par sa complexité aromatique. Ce vin est issu d'un cépage peu répandu, mais ô combien expressif.

Implanté depuis plusieurs années sur le domaine, le Marselan est un cépage médis, développé en Languedoc Roussillon par l'INRA. Croisement de Cabernet Sauvignon et de Grenache, ce cépage est adapté au terroir local et permet d'obtenir sur le domaine des vins aux notes confiturrées et épicées avec des arômes de kirsch. Ce vin rouge de qualité pourra être, pour les amateurs, un vin de garde, comme une sorte d'investissement. Nous aurons finalement le millésime 2019, et il est déjà très très bon !

Vous trouverez également un **vin blanc**, *Le Chardonnay Ailleurs* de 2020, qui allie rondeur et saveurs aromatiques obtenues par le climat méditerranéen et la subtilité minérale des sols du domaine. Le travail effectué au chai permet d'obtenir un chardonnay tout en légèreté et en fraîcheur. Ce vin a gagné la médaille d'or du challenge *Millésime Bio* en 2020.

Rouge ou blanc, la bouteille à l'unité sera proposée à 9,50 euros et le carton de 6 bouteilles à partir de 55 euros. Vous pourrez le pré-commander à partir du 1er novembre, et il sera disponible physiquement le dimanche 21 novembre, jour symbolique de la vente des Hospices de Beaune. Nous essaierons d'honorer toutes les demandes. Vous le retrouverez ensuite proposé à la journée paroissiale du 28 novembre, et pour le marché de Noël du village, les 3, 4 et 5 décembre, dans la mesure des stocks disponibles. Venez faire partie des privilégiés qui pourront se féliciter d'en avoir acheté !

Faites-le savoir autour de vous, à vos amis et connaissances, et invitez-les à faire ainsi une bonne action !

Le Seigneur Jésus a fait son premier miracle avec du vin, aux Noces de Cana...cette opération Cana sera le premier miracle pour donner à notre paroisse les moyens de ses projets, qui sont enthousiasmants pour l'annonce de l'Évangile ! Et ce sera grâce à la participation de nous tous !

"Va, mange avec plaisir ton pain et bois d'un cœur joyeux ton vin, car Dieu, déjà, prend plaisir à ce que tu fais !"

Ecclesiaste 9, 7



Allons à Cotignac !

Le samedi 4 décembre, la paroisse part en **pèlerinage** ! Nous vivrons une journée à Cotignac, à la découverte du double sanctuaire de Notre Dame de Grâce et de Saint Joseph, unique lieu au monde où toute la Sainte Famille est apparue.

Au terme de l'année Saint Joseph, c'est une démarche que nous voulons vivre tous ensemble, comme famille paroissiale. Ce sera le premier pèlerinage paroissial depuis bien des années, et une journée fraternelle et organisée pour que nous puissions recharger nos batteries dans un lieu spirituel très porteur.

Au programme :

- **transport en bus** (départ du parking du collège à 8h30)
- découverte du lieu et du message guidé par un frère, Parcours des saints accompagné.
- repas tiré du sac et passage par la boutique
- marche l'après-midi à travers la forêt et les vignobles pour rejoindre le sanctuaire de St Joseph du Bessillon, (ou transport en bus pour les personnes ayant de la difficulté à marcher), *Eucharistie à Saint Joseph.*, temps libre, etc.
- Retour à Simiane en soirée.



Inscriptions pour la journée auprès de l'accueil paroissial chaque samedi. Vous trouverez également une feuille au fond de l'église.

Participation aux frais, à l'inscription, pour contribuer aux frais de location du bus :

- 10 € pour les adultes
- 5 € pour les enfants

La paroisse et le vide-grenier mensuel

La paroisse répond présent à l'invitation faite par le village pour tenir une buvette, une fois par mois, à l'entrée du vide-grenier qui est organisé sur le parking de la crèche. Le prochain aura lieu le 14 novembre.

Chaque mois, un groupe différent des jeunes de l'aumônerie seront invités avec leurs familles à s'impliquer dans ce beau service qui permettra d'être concrètement au service de tous, de créer un lieu d'échanges et de fraternité toute simple avec les exposants et les visiteurs, tout en apportant, nous l'espérons, une petite aide aux projets de la paroisse. Les paroissiens peuvent volontiers y contribuer, soit en apportant une aide pour tenir le stand tel ou tel dimanche, soit en préparant gâteaux ou douceurs qui seront ensuite proposées à la vente.

Contacts :

- Akoua BRAND : 07 86 10 47 30
- Janys LALOUPE : 07 66 24 57 68

À vos agendas !



Lundi 1^{er} novembre :

Solennité de Tous les Saints.

Grand-Messe solennelle des Familles à 10h30, suivie de la **Procession vers le cimetière**, pour la bénédiction des tombes. Vous pourrez vous procurer sur place, auprès des jeunes de l'aumônerie de belles **veilleuses spéciales** pour illuminer les tombeaux de vos chers défunts de la Lumière de la Résurrection de Jésus.

Mardi 2 novembre

Jour de prière pour tous les fidèles défunts.
Messe pour tous nos morts à 18h30.

Mercredi 17 novembre

A 20h30 au presbytère, lancement de la formation "**Bible et CEC**", ouverte à toute personne désireuse de nourrir sa vie spirituelle, et d'approfondir les grandes questions de la foi. (rencontres deux mercredis par mois au presbytère, 4 route de Mimet, prochaines rencontres les 1^{er} et 15 décembre)

Samedis 20 et 27 novembre

Confection de la crèche de l'église. Rendez-vous à 9h30 dans l'église.
Bonnes volontés bienvenues !

Dimanche 28 novembre

Journée paroissiale du premier dimanche de l'Avent.

Bénédiction de la crèche à la Messe des Familles de 10h30, grand repas partagé et marché de Noël à la Salle Léon Masson, animations et jeux de société l'après-midi.



Inscriptions souhaitées auprès du secrétariat paroissial (le samedi de 10h à 11h30 au presbytère), ou en laissant un message sur le répondeur de la paroisse avec vos coordonnées, ou aussi par mail à

paroisse.simiane@gmail.com

Le repas est gratuit, on vous demande d'apporter quelque chose à partager (plat salé, ou sucré, ou boisson, que vous emmènerez directement à la salle Masson après la messe).

Pensez à apporter vos propres couverts !

Les gobelets et les assiettes seront fournis.

Agenda spécial « Opération CANA »

Lundi 1^{er} novembre :

Lancement des pré-commandes à la messe de Tous-saint. Un reçu vous sera donné indiquant le contenu et le montant de votre commande, contre règlement de votre achat. Vous pourrez récupérer vos bouteilles à partir du 21 novembre.

Dimanche 21 novembre :

Lancement de la vente caritative à la fin de la messe, le jour symbolique de la prestigieuse vente des **Hospices de Beaune**.

Dimanche 28 novembre :

Grand marché de Noël de la paroisse, avec vente de notre cuvée spéciale, à la Salle Léon Masson, lors de la journée paroissiale.

3-4-5 décembre :

Vous retrouverez votre vin spécial sur le stand de la Paroisse, sur le Cours, lors du traditionnel marché de Noël de Simiane, ainsi que de nombreux autres cadeaux de Noël proposés à votre choix !

Exposition à la cathédrale saint Sauveur

Du 24 octobre au 20 novembre 2021, dans notre cathédrale saint Sauveur d'Aix, l'ordre du Saint Sépulcre vous invite à aller voir l'**exposition** « *Comme un pèlerin au Saint-Sépulcre, un voyage dans le temps au centre du monde !* »

Exposition de 15 panneaux pour découvrir l'histoire du lieu où s'est joué le salut du monde. Comprendre comment on est passé du jardin de la résurrection à la basilique actuelle, découvrir une église un lieu de vie partagé entre les confessions chrétiennes, expérimenter et devenir contemporain des apôtres...

*Pourquoi, comment, est-ce ce lieu de Jérusalem qui est reconnu pour être celui de sépulture de Jésus et par conséquent le point GPS de sa résurrection ?
Que sait-on sur l'endroit lui-même, que nous en disent les archéologues ?
Quelle expérience offre à vivre ce lieu quand on le visite ?
Que dit-il à notre foi contemporaine ?*

Vous trouverez de plus amples informations sur le présentoir au fond de l'église.



Denier de l'Église

Le Denier de l'Église est la première des ressources de l'Église catholique depuis 1905. La générosité des fidèles permet assurer la vie matérielle des prêtres. Elle témoigne du sentiment d'appartenance et de fidélité envers l'Église afin que ceux qui sont en charge d'annoncer l'Évangile et de faire vivre l'Église, aient une juste rémunération.



Donner un Denier de l'Église est le seul moyen de le faire concrètement vivre et de manifester notre gratitude au diocèse pour l'arrivée d'un nouveau prêtre. Merci pour lui et les prêtres de notre diocèse entre lesquels les dons du denier sont rétablis équitablement. Les prêtres ne bénéficient d'aucune aide sociale ou salaires. Ce don sert à donner une indemnité à nos prêtres et à payer la sécurité sociale.

Les dons (celui pour le Denier, ou un don fait à la paroisse, par ailleurs) sont déductibles des impôts : un don de 100€, après déduction fiscale, coûte 25 €.

Des enveloppes sont disponibles au fond de l'église, mais on peut aussi faire ce don (déductible à 66% de vos impôts) directement en ligne, et même le mensualiser. Pour les dons par chèque, merci d'établir le chèque à l'ordre de :

Association diocésaine d'Aix et Arles Paroisse de Simiane-Collongue.

Paroisse Catholique Saint Pierre ès Liens

4 route de Mimet

13109 Simiane-Collongue

☎ 04 42 22 62 33

courriel : paroisse.simiane@gmail.com



Retrouvez-nous sur Facebook sur la page **Paroisse de Simiane !**